

Atelier G : Mettre les médias au service de la démocratie

Pour **Philippe Merlant, journaliste à *La Vie***, cette question n'est pas celle qui préoccupe d'abord les journalistes. Un constat : la France est passée du onzième au quarante quatrième rang mondial dans le classement de la liberté de la presse établi par Reporters sans Frontières. Les raisons de ce classement sont : la violation de la protection des sources, la concentration des médias, le mépris et même l'impatience du pouvoir politique envers les journalistes et leur travail et la convocation de journalistes devant la justice.

Quatre critères interviennent pour que l'on ait des médias au service de la démocratie : l'indépendance, le pluralisme, la qualité, la citoyenneté

L'indépendance

Les milieux populaires sont méfiants vis-à-vis des médias. La nomination du patron de la télévision publique par le président de la république pose problème.

L'enquête établie chaque année par le baromètre *La Croix-Télérama* montre bien le scepticisme des Français par rapport aux informations reçues. Même si la radio s'en sort mieux que la télévision.

Il existe des grands groupes de presse : Lagardère, Dassault, Bolloré. Les risques de concentration peuvent être un défi à la démocratie.

D'autres dangers menacent : un phénomène d'autocensure se développe ainsi que la marchandisation de l'information. Le lecteur est défini comme un lecteur type et la tentation est alors d'affirmer « vous savez bien que le lecteur n'aime pas... »

Le pluralisme

Il faut noter une relative convergence idéologique chez les journalistes. Beaucoup de citoyens considèrent qu'il y a un accord implicite sur la façon de traiter l'information. La vision des journalistes est souvent très individualiste, ce sont les individus qui font le monde.

Il est difficile aujourd'hui de créer de nouveaux médias ; la création du *Courrier International* constitue une exception. L'arrivée d'internet bouleverse beaucoup de données.

La qualité

Beaucoup d'interrogations sur la fiabilité des informations. Il y a des exemples malheureux de désinformation (l'agression du RER B par exemple).

La citoyenneté

Le public est formé de citoyens potentiels, l'information citoyenne développe une analyse critique, elle construit des débats contradictoires et incite les citoyens à l'action.

Philippe Merlant pour conclure souhaite l'établissement d'un Conseil de presse qui réunirait les représentants des journalistes et des éditeurs de presse.

Jean-Michel Dumay, journaliste au *Monde* depuis 1985, ancien président de la société des rédacteurs du Monde.

Les états généraux de la presse écrite en 2008 ont abordé les problèmes de déontologie. L'engagement de Jean-Michel Dumay est vécu comme un « sacerdoce ». Selon lui, le journaliste doit assumer sa subjectivité tout en cherchant la « vérité ».

Il évoque l'affaire de la Josacine empoisonnée (1994) qu'il a suivie en tant que chroniqueur judiciaire. Il émet l'hypothèse que la Josacine aurait été empoisonnée a posteriori pour masquer un éventuel accident domestique. L'accusé aurait été injustement condamné, ce qu'il a voulu démontrer dans un livre.

Le journaliste doit assumer son travail en toute conscience, faire des choix, prendre le temps de la réflexion.

Enfin, il est un acteur qui doit être conscient des réalités économiques de l'entreprise où il travaille.

Alain Faujas, journaliste au *Monde*.

Son objectif a été de cerner les écueils du métier. Les journalistes sont influencés et des « microbes » les menacent.

Le premier est le temps. L'obligation d'aller vite engendre du stress et les journalistes n'ont pas toujours le temps de vérifier leurs informations.

Le deuxième est l'égo. Les journalistes sont un peu tout puissants et ne se méfient pas assez d'eux-mêmes.

Par ailleurs, ils sont aussi des « agents doubles » et sont dans une relation de séduction par rapport à ceux qui leur fournissent des informations. Ils doivent résister aux personnes rencontrées.

Selon lui, certains sont des moutons qui reprennent les informations des autres médias ; aussi est-il nécessaire de prendre de la distance.

Enfin, Alain Faujas lance un appel aux citoyens. Soyez acteurs, réagissez si vous n'êtes pas d'accord, argumentez, faites part de vos réactions sans être agressifs vis-à-vis des journalistes.

L'éducation aux médias n'est pas l'apanage de l'École, formez-vous donc pour réagir.

Soyez actif, faites partie des amis du journal que vous lisez.

Militez enfin pour la liberté de presse.

Analyse du traitement de l'information : animation par Jean-Philippe Marcy

Analyse des « unes » consacrées à l'exécution de Ben Laden par les Américains.

Superficie consacrée à l'événement

Analyse des titres, des sous-titres, de la photo

Les titres font-ils appel à la réflexion, à l'émotion ?

Sont-ils neutres ou subjectifs ?

Comment le personnage de Ben Laden apparaît-il ?

A travers une analyse comparative, nous constatons que les journaux ne font pas tous la même présentation de l'événement. Savoir découvrir les spécificités propres à un média, c'est se permettre de réagir. Une seule interrogation sur les « unes » a été faite. Un travail beaucoup plus approfondi aurait demandé que l'on examine les autres pages consacrées à l'événement, que l'on s'interroge sur les angles sous lesquels l'événement a été traité. Il aurait été nécessaire de repérer les dispositifs mis en place (place faite au reportage et aux articles de fond).

Engagements du pacte civique : Mettre les médias au service de la démocratie

Engagements individuels

Être actifs vis-à-vis de l'information, développer son esprit critique, acheter un journal au moins une fois par semaine, envoyer des remarques positives

Engagements collectifs

Susciter, favoriser les activités d'éducation aux médias (travail réalisé à l'École, mais aussi dans les mouvements d'éducation populaire)

Créer des associations de lecteurs d'un journal

Être des militants de la liberté de presse

Demandes faites aux médias

Établissement d'une charte de la qualité de l'information qui devrait être signée à la fois par les rédactions et par les éditeurs de presse.

Mise en place d'un médiateur pour chaque média

Engagements concernant l'État proposés aux partis politiques

Établissement d'un Conseil de presse qui réunirait les représentants des journalistes, des éditeurs de presse et du public.

Mesures financières d'aide permettant le pluralisme, la liberté et l'indépendance des médias

Aides aux médias alternatifs

Rendre le CSA indépendant, revoir sa composition et son mode de recrutement

Rétablir le principe d'une nomination du patron des chaînes de télévision publique indépendante du pouvoir exécutif.

Au niveau européen, demander que la charte des droits fondamentaux contienne « le droit à l'information », car ce droit n'existe que pour les consommateurs.